

# AG de la CRFC du 6 février 2014

## Rapport du Président

Comme notre dernière assemblée générale a eu lieu en novembre 2012 (cf PV), nous allons retracer brièvement les activités de la CRFC au cours des 15 derniers mois.

Comme en 2012, le suivi du projet de loi sur la formation continue et de son examen par la CSEC-CN puis par le plénum du CN a constitué le véritable « fil rouge des travaux du Comité de la CRFC.

En lien direct avec cet important dossier, nous avons organisé le 3 septembre 2013, notre troisième journée publique sur le thème :

« Des compétences de base à la qualification professionnelle : ce que la nouvelle loi sur la formation continue peut apporter »

Un groupe de travail issu du Comité a fait un remarquable travail de préparation et d'organisation pour que cette journée soit globalement un succès !

Certes un des publics cible, à savoir les parlementaires fédéraux, que nous espérions attirer en organisant la journée à Berne s'est manifesté de façon confidentielle... mais le fait de nous réunir dans la capitale fédérale a permis d'attirer un autre public, à savoir des professionnels concernés par la formation des adultes et en particulier des représentants d'associations d'employés et d'employeurs. La traduction simultanée a permis à chacun de tirer un profit optimal de cette journée au cours de laquelle les partages de trois expériences très concrètes (chacune par un spécialiste et le témoignage d'une personne directement concernée) ont été particulièrement appréciés.

Nous remercions très sincèrement la FSEA de son importante contribution financière qui a permis que notre journée se déroule dans des conditions optimales (voir examen des comptes).

La couverture médiatique de la journée a été limitée en quantité mais riche en qualité avec un reportage très complet d'Alain Arnaud (de 10 min. environ) sur les ondes de la Première (RTS). Un article du Journal du Jura a également relaté notre événement. Le lien avec ces reportages est en ligne sur notre site internet.

A propos de médias et de site internet, relevons qu'au printemps 2013, le Comité a décidé de tenter d'améliorer la communication de la CRFC. Pour ce faire, il a pu bénéficier des conseils très pertinents et réalistes de Matthias Froidevaux, ancien journaliste et chargé de communication de la HE-Arc. Matthias nous a également conseillé et accompagné pour la préparation de notre journée du 3 septembre. Nous le remercions très sincèrement de sa précieuse collaboration et nous remercions Brigitte Bachelard (DG de la HE-Arc et membre de notre comité) de lui avoir octroyé la disponibilité nécessaire !

Toujours à propos de communication, nous remercions chaleureusement Gérard Bottazzoli qui a réorganisé et rationalisé notre site internet. Un point "presse" a été introduit. Le site

compte env. 5000 visiteurs par mois et il doit constituer désormais une pièce maîtresse de notre communication.

Certains changements sont intervenus dans la composition de notre comité :

Ainsi, Fabien Loi Zedda qui a terminé son mandat au Comité des universités populaires nous a quitté. En ce qui concerne son remplacement, rien n'a encore pu être entrepris, vu que l'AUPS est en pleine réorganisation.

La question du remplacement de Frank Le Vallois (qui a quitté Bobst) s'est également posée et nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Frédéric Bonjour (responsable de formation auprès du Centre patronal vaudois) au sein de notre comité en tant représentant des milieux employeurs. Il devra encore être formellement élu tout à l'heure avec l'ensemble du Comité.

Au niveau du secrétariat de notre comité, suite au congé maladie de Bernadette, c'est Martine Karlen qui a assumé avec compétence et efficacité l'administration de la CRFC. Nous remercions très vivement Martine de son engagement et nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration... conformément à la nouvelle répartition des tâches décidée au sein de l'antenne romande de la FSEA.

L'assemblée de ce jour est pour nous l'occasion d'exprimer notre sincère reconnaissance à Bernadette pour tout ce qu'elle a apporté à la CRFC depuis sa création et nous formons nos vœux les meilleurs pour son avenir professionnel et personnel.

Concernant l'avenir, le Comité continuera bien évidemment à suivre de près la finalisation de la LFCo.

Une assemblée générale avec une réflexion consacrée notamment aux défis liés au futur Message FRI 2017-2020 sera organisée à fin 2014 ou au début 2015 et une journée thématique (à définir) est à prévoir dans le courant 2015.

Comme nous le verrons lors de l'élection du Comité, Josiane Aubert et Jacques Demaurex ne se représenteront pas. C'est pour nous l'occasion de leur exprimer notre très sincère reconnaissance pour tout ce qu'ils ont apporté à la CRFC durant les années qu'ils ont passé au sein de notre Comité.